

PROCES VERBALDE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLEDU 19/10/2021

Convocation adressée le 11 octobre 2021 par la Directrice de l'école, par Mail
Le Conseil d'école s'est réuni le 19 octobre 2021 de 18H à 20H40,

A l'école élémentaire d'application du Val, Olivet

Secrétaires de séance : Mme Masqué, enseignante et Mme Felder et M. Dubourg, FCPE

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Naudin-Herbé	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Madame Abadie, Madame Delcroix, Madame Dieudonné-Lequesne, Madame Fouquet, Madame Kopp, Madame Legendre, Madame Lojou, Madame Masqué, Madame Renne, et Madame Agogué, Madame Kopp	Enseignantes
Inspectrice de l'Education Nationale	
ELUS	
M. Bourdillault	Adjoint au maire
PARENTS D'ELEVES	
Mesdames Lévêque, Oudot, Hazotte, TAMAAZOUSTI, Messieurs Jobert, Maubouet	Elus titulaires
Mesdames Felder, Bernardo. Monsieur Dubourg,	Elus suppléants
DDEN	
Madame Hauchecorne	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Monsieur Idious	Jeunesse et Education Manager

Membres absents, excusés

Nom	Qualité
Mme Suffrin	IEN
Mme Gohin, Madame Brocherie, Madame Flamion Mme Louchart Mme Sylvain	Enseignantes Psychologue Enseignante RASED

En introduction, la Présidente nomme les secrétaires de séance : Mme Masqué, Mme Felder et M. Dubourg. Elle évoque la rédaction du procès-verbal (avec des notes prises par les secrétaires de l'association des parents d'élèves et une enseignante). Ce PV retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité.

Dans cette instance, sont visés les effectifs pour la rentrée 2021/2022, les répartitions, le vote de la semaine de 4 jours, un contrat civique, protocole sanitaire en vigueur en juin 21 et le dépistage, le climat scolaire, les projets pédagogiques (les différentes actions : sorties, projet vélo, collège, liaison GS/CP), Monsieur Idiots, nomination du manager, l'équipe périscolaire, la restauration scolaire (menus, quantité, organisation, circuit, visite) projet potager.

Rappel de l'ordre du Jour et approbation du PV du conseil d'école du 01/06/2021 à l'unanimité.

1. Présentation de la nouvelle équipe enseignante et les effectifs par classe/enseignantes

- **Mme Abadie** : 25 CP dont 1 bénéficiant du dispositif ULIS, Maître-Formateur (PEMF),
Modulatrice : **Mme Flamion**(vendredi).
Référente et responsable des abonnements « Bayard Presse ».
Projets : Ecole et cinéma + Prix des Incorruptibles + liaison GS / CP + Basket école
- **Mme Fouquet** : 14 CP/10 CE1, 24 élèves dont une élève en situation de handicap, accompagnée par une AESH à temps complet et 1 bénéficiant du dispositif ULIS. Jours travaillés : lundi, mardi et jeudi,
Modulatrice : **Mme Brocherie** (vendredi).
Projets : Ecole et cinéma+ Prix des Incorruptibles + liaison GS/CP + Basket école
- **Mme Delcroix** : 25 CE1 dont 1 bénéficiant du dispositif ULIS, Maître formateur (PEMF),
Modulatrice : **Mme Kopp** (vendredi).
Responsable du matériel de sciences et d'anglais.
Projets : spectacle « Moulin du jazz » + Prix des Incorruptibles + Basket école
- **Mme Dieudonné-Lequesne** : 26 CE2 dont 2 bénéficiant du dispositif ULIS + 1 élève bénéficiant à temps partiel d'une AESH.
Responsable des APC et Coopérative scolaire.
Projets : Incorruptibles, spectacle Alliage, JMF, Basket école, Correspondance scolaire.
- **Mme Legendre** : 26 CE2
Responsable de la coopérative de l'école avec Madame Naudin-Herbé
Projets : JMF, Incorruptibles, spectacle Alliage, Basket école, Correspondance scolaire
- **Mme Lojou** : 11CM1/15 CM2 = 26 dont 3 élèves bénéficiant du dispositif ULIS + 1 élève bénéficiant à temps partiel d'une AESH.
Référente USEP avec Madame Naudin-Herbé.
Projets : liaison CM2 -> 6^{ème} (rallye lecture, rencontre d'un auteur), projet vélo, « Action crue », Ecole et cinéma, La Traviata, A l'école du Val de Loire, Frac, Basket école, Les Incorruptibles + décroissements sciences (L. Masqué) / Histoire (C. Renne) / Géographie (N. Lojou) + voir rubrique 9
- **Mme Masqué** : 11 CM1/ 13 CM2 dont 2 élèves bénéficiant du dispositif ULIS et 1 élève allophone.
Intérim de direction en cas d'absence de Madame Naudin-Herbé, référente JMF et responsable du matériel de sport avec Madame Naudin-Herbé.

Projets : 6^{ème} (rallye lecture, rencontre d'un auteur), projet vélo, « Action crue », Ecole et cinéma, La Traviata, A l'école du Val de Loire, Frac, Basket école, Basket école, décroissements + voir rubrique 9

- **Mme Renne** : 12 CM1/14 CM2 dont 1 élève bénéficiant du dispositif ULIS. PEMF, Modulatrice : **Mme Kopp** (mardi).
Responsable du matériel de sport, et « école et cinéma ».
Projets : 6^{ème} (rallye lecture, rencontre d'un auteur), projet vélo, « Action crue », Ecole et cinéma, La Traviata, A l'école du Val de Loire, Frac, Basket école, décroissements + voir rubrique 9
 - **Mme GOHIN** : Dispositif ULIS, les jeudis et vendredis, 11 élèves. Présence d'une ATSEM en ULIS pouvant être déléguée dans les classes d'inclusion si besoin : Mme Herbin.
Référente et responsable des abonnements « Ecole des loisirs ».
 - **Mme AGOGUE** : Dispositif ULIS, les lundis et mardis, 11 élèves. Présence de l'ATSEM.
- Toutes les classes vont participer aux petites foulées roses, le jeudi 21/10/2021 soit en courant soit en nageant.

2. Effectifs

Au jour du conseil, 201 élèves, soit une moyenne de 25,25 par classe année, identique à l'année dernière. Les effectifs de 24/25 élèves en CP et CE1 ont un impact sur les effectifs des classes de CE2 et CM.

3. Service civique

Corentin Mortelette a été recruté fin juin 2021. Il s'est très bien intégré et fait complètement partie de l'équipe de l'école.

Il participe aux tâches administratives, participe à l'accueil le matin et l'après-midi, contribue à l'organisation et l'animation des actions pédagogiques de l'école, assiste les enseignants (accompagnement de quelques élèves en classe, lors des sorties, en EPS...) , vient en appui à l'inclusion d'élèves en situation de handicap puis aide à la gestion de la BCD et à l'animation des temps d'activités de cour de récréation.

4. Election des parents d'élèves : Vote par correspondance

Les élections ont été annoncées aux familles ainsi que les modalités du vote uniquement par correspondance. Le vote est clos à 12h le vendredi 8 octobre.

Le dépouillement a été réalisé à partir de 16h45 et l'envoi des résultats a été fait vers 18h30.

Nombre d'inscrits : 330

Nombre de votants : 157.

Nombre de suffrages exprimés : 150

Bulletins nuls : 7

Taux de participation : 47,58 % (Année dernière) 43,55 %, en légère augmentation.

Madame Naudin-Herbé propose au conseil la réalisation d'une capsule vidéo par les élèves mettant en scène « Pourquoi voter et comment voter ? ». Projet approuvé par les parents d'élèves.

5. Protocole sanitaire

Le passage au protocole de **niveau 1 / niveau vert** :

Poursuite de limitation du brassage jusqu'aux congés d'automne entre élèves de groupes différents : maintien de l'organisation de l'accueil, des récréations (Matin : 10h à 10h15 pour les CP, CE1 dans la même cour et les CE2 dans l'autre cour ; 10h20 à 10h35 pour les CM1/CM2. Après-midi, organisation identique pour les classes : 15h à 15h15, puis 15h20 à 15h35).

La circulation dans l'école et lors des sorties à 16h30 : par classe sont organisées de manière à limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes.

Suivant le protocole en vigueur après les vacances : retour à la normale au niveau de l'accueil et des récréations.

A ce jour, en cas d'absence d'une enseignante : les élèves peuvent être répartis dans les autres classes en veillant, dans la mesure du possible, à limiter le brassage. Il est difficile de répartir 26 élèves dans deux classes: Des répartitions des élèves sont faites en début d'année : chaque élève est toujours réparti dans la même classe tout au long de l'année, ce qui limite les brassages. Une distanciation est mise en place entre les élèves.

Lors des petites foulées roses, les courses sont organisées en fonction des groupes de récréation : CP et CE1 ensemble, puis les CE2 et enfin les CM.

Tests salivaires : pas de généralisation pour l'instant.

Gestes barrière, solution hydro-alcoolique à l'entrée en classe. Certains élèves gardent le masque.

Passé-sanitaire pour les accompagnateurs : Le passé-sanitaire est exigé dans un certain nombre de lieux (cinémas, musées, théâtres, ...).

Pour les groupes scolaires et périscolaires, aucun passé-sanitaire n'est à présenter par les élèves et les adultes qui les encadrent (enseignants, accompagnateurs) dans le cadre des activités scolaires ou périscolaires lorsqu'elles ont lieu de manière habituelle dans un établissement distinct de l'établissement scolaire et soumis à passé-sanitaire (piscine, gymnase, stade, conservatoire...).

En revanche, lorsque les groupes scolaires ou périscolaires se rendent de manière ponctuelle, dans le cadre d'une sortie scolaire ou d'un voyage par exemple, dans un établissement soumis à passé (visite d'un musée, séance de cinéma, théâtre...) deux cas de figure sont à distinguer :

- Soit l'établissement réserve un lieu ou un créneau horaire dédié au public scolaire et périscolaire, alors le passé-sanitaire ne sera pas exigé ;
- Soit l'activité prévue implique un brassage avec d'autres usagers. Le passé-sanitaire sera alors exigé.

Si un enfant est touché par la Covid, fermeture de la classe pendant 7 jours. Pas de changement pour la rentrée scolaire à ce jour.

6. Le climat scolaire dans les classes du cycle 3 et dans l'école

- M. Idioux note un climat plutôt serein et respectueux dans l'école. Monsieur Idioux indique qu'il y a très peu de problèmes de comportement à ce jour, seules 2 situations particulières ont été relevées depuis le début de l'année demandant un accompagnement. Il ressent une grande sérénité, écoute et respect entre les adultes et les enfants. Agréablement surpris par l'équipe périscolaire.
- La répartition des élèves de cycle 3 dans trois classes de CM1/CM2 a été bénéfique. Les projets pédagogiques communs entre les différentes classes, la collaboration et le travail d'équipe entre les enseignants permettent, une communication entre les différents partenaires de l'école, familles/école/mairie/manager permettent également d'installer un climat scolaire de bonne qualité. Le but de l'école étant de permettre à des élèves d'apprendre dans de bonnes conditions et dans un cadre sécurisant.

- **Les faits du vendredi 1^{er} octobre 21** : la Police Nationale poursuit son enquête.

Dès la connaissance des faits, Madame Naudin a joint la Police Municipale ainsi que Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale Madame Suffrin, Madame Miché. Monsieur Schlessinger a rappelé très vite Madame Naudin qui s'est sentie rassurée par cet appel.

Le lundi matin, Madame Naudin-Herbé est passée dans toutes les classes pour communiquer les faits aux élèves et les rassurer. Les enseignantes ont également fait cette démarche.

L'équipe pédagogique et le périscolaire restent très vigilants par rapport à la sécurité et à l'écoute des élèves et des familles.

Monsieur Bourdillault précise que l'enquête est en cours. Le voisin s'est présenté de lui-même au commissariat alors qu'il était absent du domicile lors de son interpellation.

Dans l'urgence, les services techniques ont bâché le grillage à hauteur, du jardin de ce voisin.

Une haie conséquente sera plantée prochainement par la mairie pour remplacer les bâches.

Les délégués des parents demandent un renforcement au niveau sécurité : un grillage devant cette haie évitant aux élèves de se rendre ou se cacher derrière.

Les parents déplorent un manque de communication de la part de la mairie et de l'école dans le week-end qui a suivi pour informer sur la situation mais souligne la mise en sécurité rapide des enfants.

Un mot sur l'ENT a été mis le lundi matin 4 octobre 2021. Madame Naudin-Herbé a rencontré des parents inquiets. Monsieur Bourdillault rappelle l'importance de respecter le principe de la présomption d'innocence et ne souhaitait pas un mouvement de panique.

7. Règlement intérieur

Quelques points ont été modifiés en tenant compte du protocole sanitaire en vigueur.

- L'accès aux locaux,
- En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national en vigueur. (Organisation, gestes barrières en fonction des niveaux de vigilance)
- Les absences
- Mise en œuvre de la procédure de prévention de l'absentéisme scolaire.
- Les jeux et les objets dangereux sont prohibés à l'intérieur de l'école

Celui-ci pourra évoluer en fonction des événements que nous souhaitons positifs. Le règlement est accompagné de la charte de la laïcité, du protocole de lutte contre le harcèlement et de la Charte du parent accompagnateur (à signer lors d'une sortie). Il sera mis sur l'ENT et envoyé par mail aux personnes qui le souhaitent.

Un coupon sera à signer dans le cahier de correspondance de chaque élève.

Le règlement intérieur 2021- 2022 est approuvé à l'unanimité.

8. PPMS

Les documents ont été mis à jour par la directrice. Chaque enseignante a, en sa possession, tous les documents dans un porte-vues.

Un exercice alerte incendie a été réalisé le 24/09/2021 et le PPMS Alerte intrusion malveillante, le 12/10/21. Les comptes rendus ont été envoyés à l'Inspection de l'Education Nationale et à la mairie.

Lors du PPMS Alerte Intrusion : 2 classes et le dispositif ULIS n'ont pas entendu le message d'alerte par SMS et talkie-walkie.

Il s'avère que l'utilisation du SMS n'est pas efficace pour alerter mais plutôt pour maintenir une communication entre les membres de l'équipe en cas de problème.

Le volume des talkies walkies n'est pas assez audible, par contre il est utilisable pour maintenir un contact et une communication en cas de mise en œuvre des PPMS.

Il serait nécessaire de prévoir un autre moyen de communication comme des voyants lumineux dans chaque pièce.

Monsieur Bourdillault souligne que le talkie-walkie est un outil adapté concernant les alertes. De plus une étude concernant les signaux lumineux expliquerait que ce système serait moins efficace en cas d'alerte.

La salle des maîtres et la salle RASED n'ont toujours pas de talkie-walkie. Il manque deux paires d'oreillettes, certains socles ne rechargent plus les talkies walkies.

Un point est nécessaire à faire sur le matériel PPMS avec M. Idioux. Celui-ci est incomplet et insuffisant pour assurer des mises en œuvre des PPMS et la sécurité des élèves.

9. Les projets

• Projet d'école

Il a été rédigé pour la période 2016-2020.

Le bilan du projet d'école est en cours de rédaction. Le prochain projet d'école sera rédigé fin de l'année 2021/en début d'année 2022 par l'équipe enseignante

• Projets sportifs

- Cycle vélo pour les CE2
- Cycle Roller pour les CM1/CM2
- Entraînement course pour les petites foulées roses
- 30 min d'EPS : mise à disposition du matériel sportif lors des récréations, encadré par Corentin Mortelette (licence STAPS)
- Projet semaine vélo en juin pour les CM1/CM2

• Projets éducatifs et pédagogiques

- Elaboration d'un outil commun au cycle 3 harmonisant les leçons en français/mathématiques. (Présentation)
- Appel à projet : candidature à la mission Val de Loire pour les trois classes de CM1/CM2 dans le cadre récit et regard sur le Val de Loire. RETOUR 20/10/21
- Participations aux JMF, « Ecole et cinéma »
- Fabrique opéra pour les CM: « La Traviata » « West Side Story »complet en attente
- Jazz au moulin pour la classe de CE1
- « Concours le logo de l'école » en novembre/décembre proposé par Madame Naudin-Herbé. Chaque classe proposera plusieurs logos qui représenteront l'école. Les élèves et l'équipe de l'école voteront. Il sera inclus dans les documents administratifs.
- Classe de découverte : réflexion en cours.

- Action crue pour les CM
- Visite atelier FRAC Maisons fantastiques Guy Rottier, CM
- Fiches bilan des associations : présentation des actions de 2020/2021.

- **Coopérative scolaire**

Mme Legendre indique que le solde était de 2 622 € au mois de septembre 2021.

L'équipe pédagogique remercie l'APE pour le versement de 700 € en début d'année scolaire.

Les revenus proviennent de :

- o la participation des parents (l'appel à cotisation, sans montant défini et libre, a permis plus de cotisations sans bloquer les familles sur le montant),
- o la vente des photos.

Les dépenses concernent :

- o l'adhésion OCCE,
- o l'USEP,
- o les JMF,
- o le Prix des incorruptibles,
- o Ecole et cinéma,
- o Divers : achats pour les projets de classe, la musique, achat des goûters pour la fête de Noël...
- o Livret de leçons CM1/CM2
- o Livres BCD
- o Jeux de cour
- o Matériel EPS (sets de badminton)

10. Photographie scolaire

Le prix de la pochette de photos va augmenter.

Les parents souhaiteraient que leurs enfants soient photographiés individuellement et en groupe.

L'équipe pédagogique donnera sa réponse au prochain conseil d'école.

Si la décision est prise de faire des photos individuelles, il y aura besoin des parents pour encadrer cette journée-là pour la gestion des déplacements. Poser la question aux parents d'élèves pour septembre 2022, compter 1 journée pour les photos.

11. ENT

Quelle est la plateforme choisie ? BeneyluSchool

Date de sa mise en œuvre : pas de date donnée par la mairie mais pas avant septembre 2022.

Formation : oui mais pas de date donnée par la mairie

12. Les VPI, les classes mobiles, les travaux

- VPI : Deux classes sont sans TBI et sont dans l'attente de VPI. La mairie annonce que le délai de livraison de la mi-octobre ne sera pas respecté. Les deux TBI retirés durant l'été n'ont pas été remplacés par la DSI (retard).

Mmes Lojou et Abadie demandent à ce que les TBI ou des vidéoprojecteurs soient réinstallés avec fixation au plafond. La mairie doit contacter la DSI pour savoir ce que sont devenus les TBI désinstallés.

Ce manque impacte le nombre de photocopies => information Mme Miché pour fournir des ramettes de papier. Monsieur Bourdillault en fera part à Madame Miché

- Classes mobiles : à quelle date seront-elles disponibles ? En même temps que les TBI, pas de date précise à ce jour.

- Les travaux : nous remercions la mairie pour la rénovation de la classe de Madame Masqué. Celle-ci a été repeinte.
Les demandes de travaux sont transmises à Monsieur Idioux, manager de l'école.
Une vérification des rideaux et le changement pour certains sont nécessaires.
- Problème électrique récurrent en cas de pluie. Disjoncteur.
- Horloge qui ne fonctionne plus depuis la rentrée scolaire.
- Ménage : les tables non nettoyées, les points de contact non réalisés par la société. La mairie est en contentieux avec l'entreprise. Le contrat entreprise/mairie se termine à la fin de l'été 2022. Les enseignantes font le nettoyage des points contact, et parfois le ménage dans leur classe.
Le constat des manquements se fait par les directrices et les agents du périscolaire. Mais la société n'a pas d'obligation autre que de résultat.
Question : Pourquoi ne pas avoir des personnels Mairie pour faire l'entretien des écoles ?
Il y a sept écoles pour Olivet, il faut quatorze personnes qui vont travailler sur des horaires extra scolaires, difficulté de trouver les personnels.

13. Les budgets

- Madame Naudin-Herbé souhaiterait une révision des budgets.
Pourquoi les élèves du dispositif ULIS ne sont pas inclus également dans les effectifs des classes. L'inclusion des élèves nécessite également du matériel pédagogique dans les classes de référence et en plus du budget affecté au dispositif ULIS. La mairie en prend note.
- Madame Naudin-Herbé souhaiterait obtenir le budget investissement annuel pour l'école.
Comment est-il calculé ? Réparti ? La mairie donnera l'information début 2022.

14. Les vols dans l'école

Nous signalons : le micro-onde a été volé pendant les vacances scolaires de l'été. Celui-ci avait été financé par les enseignantes.

15. L'équipe périscolaire :

Une affiche informera de la constitution de l'équipe périscolaire et des fonctions de chacun.
L'équipe a l'habitude de fonctionner, un noyau qui fonctionne bien. Certains animateurs débutent dans la profession. Des formations sont prévues comme sur la différence entre sanction et punition.
Il peut y avoir des maladresses par manque de formation des nouveaux et anciens qui ont des habitudes.

16. Contrôle d'identité ou d'autorisation des adultes lors des sorties de la garderie/de l'étude.

Les parents attirent l'attention sur le départ des enfants avec des personnes autres que les parents ou parents mais inconnus de l'animatrice. Les parents sont soucieux par rapport à la responsabilité en cas de problème.

Un point de vigilance sera apporté par l'équipe périscolaire. Les familles pour lesquelles il y a des problématiques familiales, vigilance renforcée par les animateurs.

Un élève s'est échappé de l'école après une bagarre sur le temps de pause méridienne.

La famille a été reçue et il y a une procédure en cours concernant la sanction.

Pour le départ des élèves à 16h30, Mme la directrice rappelle que les parents sont responsables des enfants dès leur passage du portail.

17. Activités proposées sur le temps périscolaire

Les enfants vont pouvoir choisir les différentes activités. Les parents doivent avoir une information sur les activités proposées pour que les élèves puissent s'inscrire.

Un affichage avec les propositions d'activités sera fait. Les élèves s'inscriront et un retour par mail sera fait aux familles.

Première période : théâtre, sport de combat (Taekwondo)

Prochain temps : tennis, percussion, activités créative et scientifique, jeux de société

18. Restauration scolaire : fonctionnement, quantités

M. Idioux propose de choisir un temps avec les parents d'élèves pour suivre le processus de la confection à la livraison (fonctionnement de la cuisine centrale, échange avec les personnes qui organisent le service, avec les personnes qui élaborent les menus)

Le rapport avec la nourriture n'est pas le même pour les enfants. Proposition de venir observer le service de restauration.

Les quantités sont parfois trop justes : « tout est au grammage concernant les quantités ».

Elles sont déterminées par la diététicienne en fonction de la composition du repas.

Problématique : dix à vingt enfants qui ne sont pas inscrits le midi déjeunent au service de restauration, ce qui peut avoir un impact sur la quantité des repas. L'impact sur les quantités est important.

19. Révision progressive de la sectorisation

La carte scolaire va être révisée car elle n'est pas adaptée. Une réunion publique va être organisée pour consulter les parents d'élèves à ce sujet.

Un projet d'étude sera lancé par la ville. Réunion publique avant la fin de l'année civile avec les parents d'élèves pour expliquer la carte scolaire, les avantages, inconvénients et voir comment tout le monde s'y retrouve. L'école du Poutyl sera destinée à être une école de centre-ville.

Voir la carte scolaire pour les 5 à 10 ans à venir.

Pour les maternelles dans l'établissement, pas de changement pour les RS à venir.

Plan Ecole 2020-2030 : [Plan Écoles 2020/2030 | Olivet](#)

- Poutyl en cours de rénovation. Rentrée 2022
- Ecole de la Vanoise : nouvelle école. Rentrée 2024 (travaux 2023)
- Groupe scolaire du Val : création face à la crèche de la Petite Motte. Travaux 2026-2027
- Possibilité de construire une école au clos du désert (Parc du moulin et la Source)

La séance est levée à 20h40, les participants sont remerciés.
Le prochain conseil d'école est fixé le 25/02/2021

A Olivet, le 19/10/2021

La directrice de l'école, présidente de séance

NAUDIN HERBÉ Carole



Secrétaires de séance

Mme MASQUÉ



Mme FELDER



M. DUBOURG

